



**MyRH France**  
Conseils & Formations

# Bilan de Compétences

## Salarié en difficulté



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION  
BILAN DE COMPÉTENCES



### Public concerné

Tout salarié rencontrant des difficultés professionnelles souhaitant réaliser un bilan de compétences pour mieux se connaître, valoriser ses compétences et définir un projet professionnel en cohérence avec ses aspirations personnelles et ses objectifs professionnels.

### Prérequis

Aucun prérequis est nécessaire.

### Durée

La durée de l'accompagnement est de 20 heures et 30 minutes, réparties comme suit :

- 14H30 avec le Consultant
- 6H00 en autonomie

### Tarif

Notre bilan de compétences "Salarié en difficulté" est éligible à différents financements.

Contactez-nous pour un devis personnalisé et un accompagnement sur les modalités de prise en charge.



## Attestation de réalisation

Une attestation de réalisation du bilan de compétences sera remise à l'issue de la démarche

## Objectif

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

## Modalités Pédagogiques

Le bilan de compétences est réalisé en distanciel, accompagné par un consultant dédié, incluant :

- Des entretiens individuels
- Des travaux personnels guidés
- Des tests de personnalité

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Analyse de la demande et des besoins du bénéficiaire
- Définition des objectifs du bilan
- Exercice d'analyse des compétences (savoirs, savoir faire, savoir être)
- Tests (personnalité, intérêts professionnels, valeurs...)
- Echanges réguliers avec le consultant pour mesurer l'évolution
- Elaboration d'un projet professionnel réaliste et argumenté
- Questionnaire de satisfaction et de suivi



## Les 3 phases réglementaires

### Phase 1 – Phase préliminaire (3h30)

#### Objectifs :

- Mettre des mots sur le vécu professionnel et les ressentis associés
- Identifier son mode de fonctionnement au travail
- Donner du sens aux résultats et mettre en lumière les forces
- Repérer les étapes clés et ressources du parcours professionnel
- Structurer les prises de conscience

### Phase 2 – Phase d'investigation (11h00)

#### Objectifs :

- Identifier forces, tournants et signaux d'alerte dans le parcours professionnel
- Clarifier besoins et conditions de bien-être au travail
- Définir les rôles et l'équilibre identitaire
- Identifier les types d'activités motivantes et les moteurs de motivation
- Observer ce qui draine et ce qui ressource
- Formuler « ce que j'apporte » et « ce que je veux »
- Comparer 2 à 3 options professionnelles réalistes
- Vérifier l'alignement du projet avec la réalité interne et personnelle
- Tester la faisabilité et planifier les étapes de mise en œuvre
- Clarifier le style professionnel et repérer les zones de friction
- Identifier des stratégies d'adaptation et renforcer posture et clarté décisionnelle
- Ajuster la posture et sécuriser les décisions



### Phase 3 – Phase de conclusion (5h30)

#### Objectifs :

- Préparer ses idées et clarifier les messages clés concernant son projet professionnel
- Valider les acquis et vérifier la cohérence du parcours et des choix
- Renforcer l'engagement et la motivation personnelle
- Transformer les intentions en objectifs clairs, mesurables et atteignables
- Identifier leviers internes, ressources et opportunités d'évolution
- Définir étapes, leviers et échéances pour la réalisation du projet
- Résumer clairement les prochaines actions à entreprendre

### Modalités techniques

Les bénéficiaires doivent utiliser leur propre matériel (ordinateur, tablette ou smartphone) avec une connexion internet.

### Accessibilité PSH

L'accompagnement est accessible aux personnes en situation de handicap (PSH).

Omayma Foulad, référente handicap, est chargée d'étudier avec chaque bénéficiaire concerné les aménagements pédagogiques adaptés, en fonction des besoins spécifiques identifiés.

### Inscription & Délai d'accès

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 09.80.80.29.80 ou par email : [o.foulad@myrh-france.fr](mailto:o.foulad@myrh-france.fr) .

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.



**MyRH France**  
Conseils & Formations

## Contact et renseignements

### **Omayma FOULAD**

Directrice et Référente Handicap

Tél. : 09 80 80 29 80 / 06 68 61 49 74

Mail : o.foulad@myrh-france.fr

### **Marjorie ROUSSET**

Gestionnaire Administrative et RH

Tél. : 09 80 80 29 80 / 06 03 31 29 65

Mail : contact@myrh-france.fr

Version actualisée le 02/02/2026



**MyRH France**  
Conseils & Formations

MyRH

8 B rue ABEL 75012 Paris

Numéro de déclaration d'activité : 11756713875

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION  
BILAN DE COMPÉTENCES